



PARIS, VII
5, rue Bayard, 5.

DE ROUBAIX-TOURCOING

11, rue d'Angleterre, 15.
Téléphone : 672

Gâchis & néant

Depuis le laborieux enfanement de la loi scélérate contre les Congrégations, il semble qu'une malédiction particulière pèse sur la majorité complaisante et complice de M. Waldeck-Rousseau.

On la dirait condamnée à l'impuissance et à la stérilité. Au lendemain du vote criminel, elle avait encore devant elle près d'une année d'existence — le quart d'une législature! C'était plus qu'il n'en fallait pour réparer un peu de bien le grand mal qu'elle avait commis.

Du reste, de graves problèmes étaient posés, intéressant le sort des travailleurs, l'enseignement, la situation économique et financière du pays.

La Chambre a, sans doute, abordé tous ou presque tous ces problèmes, mais elle n'en a résolu aucun.

Elle a manifesté de louables velléités, fait quelques tentatives, et elle n'a abouti à rien qu'à de platoniennes manifestations oratoires ou à des vœux plus platoniques encore — simple poussière jetée aux yeux du corps électoral.

Tout son effort s'est effondré dans le gâchis et le néant. Rappelons quelques souvenirs.

M. Waldeck-Rousseau avait placé en tête de l'ordre du jour, à la suite de la loi sur les associations, le projet de retraites ouvrières.

de touchants discours, des larmes crocodileuses inondèrent la tribune, et l'on prodigua au peuple, à défaut d'autres, des trésors ruisselants d'éloquence.

Puis un beau jour, averti par un instant réactionnaire, un des hommes les plus libéraux du Parlement, M. de Gallard-Bancel, la majorité se douta qu'elle faisait fausse route.

Elle ordonna une enquête sur le projet ministériel, et les réponses de la vaste enquête tant chez les ouvriers que chez les patrons purent se résumer presque toutes en cette courte mais énergique formule populaire: Le projet Millerand ne vaut pas le diable.

C'était à recommencer; en ne recommençant pas. Le peuple attendra. Premier avortement.

Il y avait aussi une grande et importante réforme à l'ordre du jour: celle de l'enseignement secondaire.

Les lycées et collèges de l'Etat, richement dotés par le bon contribuable, déclinaient chaque jour. Les établissements libres au contraire prospéraient et, sans coûter un sou à personne, raffaient presque toutes les familles aisées indépendantes vis-à-vis du gouvernement pour garder la liberté du choix.

Une Commission extraordinaire avait été nommée pour étudier les causes de ce phénomène et indiquer les remèdes à cette situation fâcheuse pour l'Université.

La Commission, aidée de tous les hauts mandarins, élaborait un rapport monumental.

Elle vote et revote donc des réformes, des réductions qui se fondront dans le projet du Sénat et qui, par conséquent, sont encore des coups d'épée dans l'eau.

Toujours l'avortement. Voilà comment travaille, depuis près d'un an, la majorité de M. Waldeck-Rousseau.

Travail stérile, piétinement sur place, besogne de touche-à-tout qui n'arrive à rien, temps et argent gâchés, incapacité, impuissance.

Tel est le bilan. N'est-il pas vrai que si le peuple, si le suffrage universel ne finit point par voir clair et par mettre à la porte ces serviteurs, inutiles quand ils ne sont pas malfaisants, c'est à désespérer du bon sens de la nation?

CTR.

ROME

Notre correspondant particulier télégraphiait hier soir: Rome, 27 février, 11 h. 45 soir.

Les deux lapidaires envoyées par M. le président Loubet à l'occasion du Jubilé du Saint-Père sont arrivées au Vatican.

Le Pape a reçu M. l'évêque de Nîmes, puis les ministres de Bavière, de Russie, du Brésil et de Bolivie.

Saïly, et hier, au lycée de Troyes, au cours d'une conférence sur Victor Hugo, l'orateur souleva des tempêtes en citant ce vers:

Où l'exilios personne, etc. Des cris partent: « Vive Déroulède! » D'autres cris répondent en sens divers.

Aveugles ceux qui ne voient pas que l'unité ne peut se faire que dans la vérité et par la vérité.

SPECTACLE HUMILIANT

Nous avons dit hier que nos religieux allaient chercher chez les sauvages la liberté de prêcher la parole de Dieu qu'on leur refuse en France.

Un de ces missionnaires écrit de Nagasaki (Japon): « Je tiens à vous écrire que je suis de cœur avec vous dans les luttes que vous soutenez pour l'Eglise de France.

Le spectacle que les sectaires nous donnent en ce moment dans la métropole est bien le plus humiliant qui puisse être infligé à l'âme du missionnaire français en face du peuple qu'il cherche à convertir à la vraie foi et à qui il veut inspirer l'amour de la France.

« Dès maintenant, notre action pour l'influence française est amoindrie, sinon annihilée.

« L'attitude de la France officielle fait rougir ses fils, les plus aimants et les condamnés à un douloureux silence; car rien n'échappe ici de ce qui se dit et se fait en Occident. »

(VIVE LA COMMUNE !)

Pour la seconde fois de la première partie de la semaine, le cri de: « Vive la Commune! » a retenti à la Chambre — non pas un cri isolé qui n'eût mérité qu'une peine disciplinaire à son auteur, mais un cri foult, continué à la clameur.

A compter le nombre des voix recueillies par la proposition Vaillant, on peut estimer à un nombre égal — soit 63 — les députés qui ont déclaré la Commune dans la séance d'hier.

Or, ce nombre de 63 est à peu près exactement celui de la majorité ministérielle.

« Sans les 63 communistes de la Chambre, M. Waldeck-Rousseau aurait été vingt fois mis en minorité. Il ne pouvait pas s'en passer, il leur doit la vie.

M. Waldeck-Rousseau ayant, à plusieurs reprises, déclaré qu'il ne voulait gouverner qu'avec les républicains, qu'il ne consentait à patronner aux élections que des républicains, et des républicains qui n'accepteraient le concours que des républicains, la question se pose de savoir si les communistes qui ont contribué au gouvernement de M. Waldeck-Rousseau, qui seront patronnés par lui aux élections, et qui prêteront leur concours aux candidats ministériels, sont des républicains.

M. du Périer de Larsan a appelé l'un d'eux: assassin! il aurait pu en appeler un autre: incendiaire; mais ce ne sont là que des appellations individuelles. M. le président de la Chambre a dit le mot qui désigne le parti: insurrection.

Les communistes se sont donc insurgés contre la République, et ils ont pendant plus de deux mois vécu en dehors de la République, étouffant sous le régime appelé la Commune, dont ils poursuivent le retour, ainsi qu'ils l'ont annoncé hier à la Chambre.

A moins de contondre la République avec la Commune, M. Waldeck-Rousseau ne peut plus être autorisé à dire qu'il ne gouverne qu'avec des républicains, qu'il ne patronne aux élections que des républicains qui n'accepteront le concours que des républicains, puisqu'il gouverne avec les pires ennemis de la République, qui ne reculent, pour élever leur régime insurrectionnel contre la République légalement instituée, ni devant l'assassin, ni devant l'incendiaire, ni devant le pillage, pratiques ordinaires d'instruments garantis de la Commune.

LA JOURNÉE

La suite des débats budgétaires à la Chambre a donné lieu hier à l'adoption d'amendements électoraux qui, dès à présent, constituent un déficit de 7 millions de francs.

En outre, les outrages les plus violents ont été prodigués à l'armée par l'ex-communard Vaillant et ses amis, sans que le général André trouvât un seul mot de protestation contre ces excellentes ministériels.

La discussion de ce budget s'est poursuivie dans les deux séances d'aujourd'hui vendredi.

Le Sénat continue la discussion du projet de loi sur la marine marchande.

Les journaux anglais se plaignent très vivement de ce qu'ils ont qualifié de détails sur les deux récents échecs avoués par Lord Kitchener.

La solution de la crise ministérielle d'Italie rencontre un obstacle. M. Lacava consentirait bien à se charger des Travaux publics, mais il veut dans le Cabinet deux sous-secrétaires d'Etat de son groupe.

Le ministre de la Justice du Cabinet grec vient de donner sa démission pour se battre avec un colonel.

LE GÉNÉRAL DUCHERNE

LA NEUVAINNE DE GRACE

Cette neuvaine en l'honneur de saint François Xavier est très connue et très pratiquée par la piété catholique. On l'appelle « Neuvaine de grâce » à cause de sa toute particulière efficacité.

Elle commence le 4 mars et finit le 13. Nous ne saurions trop la recommander à nos pieux lecteurs en leur demandant de vouloir bien lui donner comme intention spéciale: le salut de la France par ses élections.

On peut se procurer des feuilles partout et nous en tenons nous-mêmes à la disposition de nos amis.

10 exemplaires de 0 fr. 25. 25 exemplaires de 0 fr. 60. 50 exemplaires de 1 fr. 10. 100 exemplaires de 2 fr. 00. Les commandes sont reçues par le plus grand nombre de libraires.

GAZETTE DU JOUR

Le Conseil municipal du Mont-Dore a donné, par 9 voix contre 3, un avis favorable aux religieux enseignants du Bon-Pasteur et aux religieuses gardes-malades du Bon-Secours.

Les trois conseillers, nous l'écrivions, qui ont voté contre les religieuses, sont MM. Chabory, médecin consultant et propriétaire d'hôtels; Jules Cohadon, également propriétaire d'un hôtel, et Sanitars, photographe.

Les radicaux s'enrichissent avec l'argent des catholiques et votent l'expulsion des Sœurs gardes-malades! Ils sont sans doute, tous les trois, assez riches pour pouvoir en passer, mais les ouvriers du Mont-Dore, qui ne gagnent que 2 à 3 francs par jour, comment feraient-ils quand ils sont atteints par la maladie s'il n'y avait pas de Sœurs gardes-malades?

EGOÏSTES ET INGRATS

LA STATUE DE NOTRE-DAME DE PARIS

On lit dans la Semaine religieuse de Paris: S. Em. le cardinal-archevêque a voulu offrir au Souverain Pontife, à l'occasion de la 25^e année de son pontificat, la reproduction en argent de l'antique statue de Notre-Dame de Paris et a chargé M. l'archiprêtre de faire exécuter ce travail.

M. Brunet, l'humble orfèvre qui a déjà achevé plusieurs autres remarquables pour le Trésor de Notre-Dame, a réussi en quelques semaines à réaliser ce projet si difficile.

La statue que Son Eminence offrira à Léon XIII est en argent au premier titre et pèse près de 7 kilogrammes. Elle repose sur un socle de marbre antique qui fait valoir les tentes nées de l'argent.

Des inscriptions ont été placées sur ce socle. A la face antérieure, on voit les armes du Souverain Pontife gravées sur une plaque d'or et au-dessous sur une banderole d'or: Nostra Domina Parisiorum. Notre-Dame de Paris. A la face postérieure, il y a une inscription en latin.

LES PROCHAINES ELECTIONS

Nous savons de sources absolument sûres, que les rapports des préfets, qui sont journellement au gouvernement, sont des plus pessimistes en ce qui concerne les élections législatives.

Partout on prévoit le mouvement d'opinion est de plus en plus hostile au ministère Waldeck-Rousseau.

LE DÉFICIT DE 1901

INFORMATIONS DU SOIR

Le déficit de l'exercice 1901 s'élève à 174 000 000 fr. Ce total, qui comprend quinze millions de déficit, est le bilan de la défense républicaine pour l'année dernière.

Le ministre des Finances a déposé hier au Sénat un projet de loi sur les fraudes électorales.

Le ministre de l'Intérieur a déposé hier au Sénat un projet de loi sur les fraudes électorales.

Le ministre de l'Intérieur a déposé hier au Sénat un projet de loi sur les fraudes électorales.

Le ministre de l'Intérieur a déposé hier au Sénat un projet de loi sur les fraudes électorales.

Le ministre de l'Intérieur a déposé hier au Sénat un projet de loi sur les fraudes électorales.

Le ministre de l'Intérieur a déposé hier au Sénat un projet de loi sur les fraudes électorales.

Le ministre de l'Intérieur a déposé hier au Sénat un projet de loi sur les fraudes électorales.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

Corruption électorale

M. G. Berry va déposer l'amendement suivant au projet de loi sur les fraudes électorales: « Pendant les trois mois qui précéderont le renouvellement de la Chambre, il ne pourra être fait par le gouvernement aucune nomination de fonctionnaires ou de magistrats, ni aucune distribution de croix, de médailles, ou de subventions. »

Le ministre des Finances a déposé hier au Sénat un projet de loi sur les fraudes électorales.

Le ministre de l'Intérieur a déposé hier au Sénat un projet de loi sur les fraudes électorales.

Le ministre de l'Intérieur a déposé hier au Sénat un projet de loi sur les fraudes électorales.

Le ministre de l'Intérieur a déposé hier au Sénat un projet de loi sur les fraudes électorales.

Le ministre de l'Intérieur a déposé hier au Sénat un projet de loi sur les fraudes électorales.

Le ministre de l'Intérieur a déposé hier au Sénat un projet de loi sur les fraudes électorales.

POUR LE CARÈME

Le Carême s'achève. Voici le temps de la Passion. La Bonne Presse offre à ceux qui veulent méditer des chefs-d'œuvre de volumes à 1 fr.

Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol. Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol. Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol.

Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol. Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol. Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol.

Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol. Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol. Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol.

Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol. Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol. Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol.

Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol. Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol. Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol.

Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol. Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol. Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol.

Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol. Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol. Évangiles, Méditations sur l'Évangile, 3 vol.